

7 choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin

Le gouvernement béninois a tenu sa réunion habituelle du conseil des ministres le mercredi 21 juin 2023. Parmi les sujets abordés par les membres du gouvernement figurait le dossier concernant la mise en place de l'assurance maladie obligatoire. Voici sept (07) choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin :



1. Mise en place de l'assurance maladie obligatoire au Bénin : Le gouvernement béninois a adopté une stratégie d'extension de la protection sociale pour garantir l'accès égal à la santé pour tous les citoyens béninois. Cela s'est concrétisé par la création du projet Assurance pour le Renforcement du Capital humain (ARCH).
2. L'assurance maladie devient obligatoire : Le Parlement a voté la loi n° 2020-37 qui rend l'assurance maladie obligatoire pour toutes les personnes résidant au Bénin.
3. Couverture des frais d'adhésion : L'État, les établissements publics et les collectivités territoriales prendront en charge partiellement ou totalement les frais d'adhésion à une police d'assurance maladie couvrant le panier de soins de base pour différents groupes de personnes, y compris les salariés du secteur public, les étudiants bénéficiant d'une allocation de l'État, les retraités, les personnes extrêmement pauvres et les autres personnes pauvres.
4. Obligations des employeurs : Les employeurs du secteur

privé et les organismes publics commerciaux sont tenus de souscrire une assurance maladie couvrant au minimum le panier de soins de base pour leurs employés, conjoints et enfants à charge. Les employeurs doivent prendre en charge au moins 80% de la prime d'assurance.

5. Responsabilité des travailleurs indépendants : Les travailleurs indépendants et les personnes exerçant leur propre activité doivent souscrire une police d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et enfants à charge.
6. Couverture des soins de base : Le panier de soins de base comprend diverses affections telles que traumatismes, infections, accouchements, chirurgies et soins d'urgence pour différentes catégories d'âge. Les consultations, les examens de laboratoire et les hospitalisations liées aux pathologies du panier de soins de base sont également inclus.
7. Obligation des employeurs de fournir les polices d'assurance : Tous les employeurs, à l'exception de l'État, doivent fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale les polices d'assurance souscrites pour leurs employés dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication du décret au Journal officiel. Ils sont également tenus d'engager le paiement des primes.

Bénin Santé 2023 : la PSSP

annonce une troisième édition riche en activités

En prélude à l'organisation de la 3^e édition de Bénin Santé 2023, la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé du Bénin (PSSP) a tenu ce mardi 11 avril 2023, une conférence de presse à son siège. L'objectif est de donner un avant-goût des activités qui vont meubler cette nouvelle édition de l'initiative lancée depuis 2019.



La troisième édition de Bénin Santé se déroulera du 13 au 15 avril à Cotonou au palais des congrès. Organisée avec le soutien du gouvernement à travers le ministère de la santé cette édition sera axée autour du thème, Contribution du secteur sanitaire privé au renforcement du système sanitaire pour accroître la résilience : par quels piliers commencer ?

A l'ouverture de la conférence de presse, Béatrice Radji, Présidente de la PSSP, a rappelé l'importance de la création de cette organisation faitière qui s'est donnée pour mission de défendre les intérêts du secteur privé de la santé et d'être un interlocuteur valable auprès du ministère de la Santé. La collaboration public-privé est nécessaire pour améliorer le système de santé béninois a-t-elle souligné.

Latif MOUSSE, Président de l'ACPB en tant que président du comité scientifique est revenu sur les tenants et aboutissants du thème retenu. Il a pour sa part invité à une grande mobilisation pour le renforcement du système sanitaire privé du Bénin en particulier celui du système sanitaire privé.

Trois jours pour quatre grandes activités

Plusieurs activités sont au menu de ce grand rendez-vous, il s'agit selon Pascal Fafeh Secrétaire Exécutif de la PSSP, d'abord d'un symposium qui regroupe les communications

Lancement officiel de Bénin Santé 2023 par le ministre de la Santé, Benjamin HOUNKPATIN

La troisième édition de Bénin Santé a été officiellement lancée ce vendredi 14 avril 2023 au palais des congrès. Une grande rencontre à laquelle prennent part d'importantes personnalités et acteurs du monde sanitaire du Bénin, de la sous-région et de l'Europe. Le lancement officiel a été prononcé par le ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Parrain de l'évènement.



C'est un rendez-vous exceptionnel post covid-19 de donner et de recevoir à en croire la Vice-présidente de la PSSP dans son mot de bienvenue aux participants et aux invités de marque. En exhortant les différentes parties prenantes à passer en beauté les prochains jours avec plus de participation dans les ateliers, master class, formation pour un partage d'expérience optimal, elle n'a pas manqué de remercier les différents partenaires et sponsors de l'évènement.

Dr Clare OMATSEYE, Présidente de la Fédération Ouest Africaine des Alliances du Secteur Privé de la Santé s'est montrée très émue de la forte mobilisation des acteurs du secteur sanitaire du privé et du public Béninois. Elle n'a pas manqué d'adresser ses félicitations et encouragements à l'endroit de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) pour le succès dans l'organisation de Bénin Santé 2023.

La Représentante Résidente de l'OMS au Bénin Dr Renée Tania BISSOUMA-LEDJOU a quant à elle, appelé les acteurs à une

franche et transparente collaboration entre acteurs du secteur sanitaire privé et avec les acteurs du secteur public. Elle a réaffirmé la disponibilité permanente de son institution à être du côté du gouvernement, de la PSSP pour atteindre la couverture sanitaire universelle.

L'importante annonce de l'\\\\'Ambassadeur des États-Unis près le Bénin

Tout comme l'OMS, l'USAID fait partie des fidèles partenaires de Bénin Santé, une initiative qui offre de nombreuses opportunités aux acteurs du secteur sanitaire privé et public pour accroître la résilience à travers le renforcement du système sanitaire béninois. Dans ce cadre et en étroite collaboration avec la PSSP, l'USAID a mis en place un réseau de jeunes logisticiens qui œuvrent au quotidien pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement au niveau communautaire.



Pour Brian SHUKAN, Représentant des États-Unis près le Bénin, cet engagement aux côtés des acteurs du secteur sanitaire privé au Bénin témoigne de la disponibilité du gouvernement américain à accompagner le renforcement le système de santé du Bénin. C'est pourquoi il annonce ***le gouvernement américain sélectionne actuellement des institutions financières au Bénin pour fournir un garanti de prêt bancaire de 20 millions de dollars US pour faciliter l'achat des équipements dans le secteur privé de la santé en garantissant la moitié du prêt aux petites entreprises qui fournissent des solutions renforçant le système de santé pour le rendre plus résiliente.***

En lançant officiellement les hostilités de la troisième édition de Bénin Santé, le ministre de la Santé dit reconnaître le rôle du secteur sanitaire privé sur l'échiquier national pour l'offre des soins aux populations en zone urbaine, périurbaine et rurale.



« Nous appréhendons à sa juste valeur toute la chance que notre système de santé a d'avoir un peu plus de la moitié des besoins en soins de santé des populations comblés par le secteur privé. » C'est une force dont il faut saisir la portée, dit-il en invitant à la veille d'optimisation en s'assurant davantage de la qualité et de la sécurité des soins.

Comptant sur la volonté des acteurs, il espère des travaux de Bénin Santé 2023 que les acteurs puissent sortir plus ragaillardis, plus combattifs, plus motivés pour un accès équitable des béninois à des soins de qualité. La coupure symbolique du ruban a marqué l'ouverture officielle du salon médical, l'une des quatre activités au menu de cette nouvelle édition de Bénin Santé.

Megan Valère SOSSOU

7 choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin

Le gouvernement béninois a tenu sa réunion habituelle du conseil des ministres le mercredi 21 juin 2023. Parmi les sujets abordés par les membres du gouvernement figurait le dossier concernant la mise en place de l'assurance maladie obligatoire. Voici sept (07) choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin :



1. Mise en place de l'assurance maladie obligatoire au Bénin : Le gouvernement béninois a adopté une stratégie d'extension de la protection sociale pour garantir l'accès égal à la santé pour tous les citoyens béninois. Cela s'est concrétisé par la création du projet Assurance pour le Renforcement du Capital humain (ARCH).
2. L'assurance maladie devient obligatoire : Le Parlement a voté la loi n° 2020-37 qui rend l'assurance maladie obligatoire pour toutes les personnes résidant au Bénin.
3. Couverture des frais d'adhésion : L'État, les établissements publics et les collectivités territoriales prendront en charge partiellement ou totalement les frais d'adhésion à une police d'assurance maladie couvrant le panier de soins de base pour différents groupes de personnes, y compris les salariés du secteur public, les étudiants bénéficiant d'une allocation de l'État, les retraités, les personnes extrêmement pauvres et les autres personnes pauvres.
4. Obligations des employeurs : Les employeurs du secteur privé et les organismes publics commerciaux sont tenus de souscrire une assurance maladie couvrant au minimum le panier de soins de base pour leurs employés, conjoints et enfants à charge. Les employeurs doivent prendre en charge au moins 80% de la prime d'assurance.
5. Responsabilité des travailleurs indépendants : Les travailleurs indépendants et les personnes exerçant leur propre activité doivent souscrire une police d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et enfants à charge.
6. Couverture des soins de base : Le panier de soins de base comprend diverses affections telles que traumatismes, infections, accouchements, chirurgies et soins d'urgence pour différentes catégories d'âge. Les consultations, les examens de laboratoire et les hospitalisations liées aux pathologies du panier de soins de base sont également inclus.
7. Obligation des employeurs de fournir les polices

d'assurance : Tous les employeurs, à l'exception de l'État, doivent fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale les polices d'assurance souscrites pour leurs employés dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication du décret au Journal officiel. Ils sont également tenus d'engager le paiement des primes.

Lancement officiel de Bénin Santé 2023 par le ministre de la Santé, Benjamin HOUNKPATIN

La troisième édition de Bénin Santé a été officiellement lancée ce vendredi 14 avril 2023 au palais des congrès. Une grande rencontre à laquelle prennent part d'importantes personnalités et acteurs du monde sanitaire du Bénin, de la sous-région et de l'Europe. Le lancement officiel a été prononcé par le ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Parrain de l'évènement.



C'est un rendez-vous exceptionnel post covid-19 de donner et de recevoir à en croire la Vice-présidente de la PSSP dans son mot de bienvenue aux participants et aux invités de marque. En exhortant les différentes parties prenantes à passer en beauté les prochains jours avec plus de participation dans les ateliers, master class, formation pour un partage d'expérience optimal, elle n'a pas manqué de remercier les différents partenaires et sponsors de l'évènement.

Dr Clare OMATSEYE, Présidente de la Fédération Ouest Africainedes Alliances du Secteur Privé de la Santé s'est

montrée très émue de la forte mobilisation des acteurs du secteur sanitaire du privé et du public Béninois. Elle n'a pas manqué d'adresser ses félicitations et encouragements à l'endroit de la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) pour le succès dans l'organisation de Bénin Santé 2023.

La Représentante Résidente de l'OMS au Bénin Dr Renée Tania BISSOUMA-LEDJOU a quant à elle, appelé les acteurs à une franche et transparente collaboration entre acteurs du secteur sanitaire privé et avec les acteurs du secteur public. Elle a réaffirmé la disponibilité permanente de son institution à être du côté du gouvernement, de la PSSP pour atteindre la couverture sanitaire universelle.

L'importante annonce de l'Ambassadeur des États-Unis près le Bénin

Tout comme l'OMS, l'USAID fait partie des fidèles partenaires de Bénin Santé, une initiative qui offre de nombreuses opportunités aux acteurs du secteur sanitaire privé et public pour accroître la résilience à travers le renforcement du système sanitaire béninois. Dans ce cadre et en étroite collaboration avec la PSSP, l'USAID a mis en place un réseau de jeunes logisticiens qui œuvrent au quotidien pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement au niveau communautaire.



Pour Brian SHUKAN, Représentant des États-Unis près le Bénin, cet engagement aux côtés des acteurs du secteur sanitaire privé au Bénin témoigne de la disponibilité du gouvernement américain à accompagner le renforcement le système de santé du Bénin. C'est pourquoi il annonce **le gouvernement américain sélectionne actuellement des institutions financières au Bénin pour fournir un garanti de prêt bancaire de 20 millions de dollars US pour faciliter l'achat des équipements dans le secteur privé de la santé en garantissant la moitié du prêt aux petites entreprises qui fournissent des solutions**

renforçant le système de santé pour le rendre plus résiliente.

En lançant officiellement les hostilités de la troisième édition de Bénin Santé, le ministre de la Santé dit reconnaître le rôle du secteur sanitaire privé sur l'échiquier national pour l'offre des soins aux populations en zone urbaine, périurbaine et rurale.



« Nous appréhendons à sa juste valeur toute la chance que notre système de santé a d'avoir un peu plus de la moitié des besoins en soins de santé des populations comblés par le secteur privé. » C'est une force dont il faut saisir la portée, dit-il en invitant à la veille d'optimisation en s'assurant davantage de la qualité et de la sécurité des soins.

Comptant sur la volonté des acteurs, il espère des travaux de Bénin Santé 2023 que les acteurs puissent sortir plus ragaillardis, plus combatifs, plus motivés pour un accès équitable des béninois à des soins de qualité. La coupure symbolique du ruban a marqué l'ouverture officielle du salon médical, l'une des quatre activités au menu de cette nouvelle édition de Bénin Santé.

Megan Valère SOSSOU

**Bénin Santé 2023 : la PSSP
annonce une troisième édition**

riche en activités

En prélude à l'organisation de la 3^e édition de Bénin Santé 2023, la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé du Bénin (PSSP) a tenu ce mardi 11 avril 2023, une conférence de presse à son siège. L'objectif est de donner un avant-goût des activités qui vont meubler cette nouvelle édition de l'initiative lancée depuis 2019.



La troisième édition de Bénin Santé se déroulera du 13 au 15 avril à Cotonou au palais des congrès. Organisée avec le soutien du gouvernement à travers le ministère de la santé cette édition sera axée autour du thème, Contribution du secteur sanitaire privé au renforcement du système sanitaire pour accroître la résilience : par quels piliers commencer ?

A l'ouverture de la conférence de presse, Béatrice Radji, Présidente de la PSSP, a rappelé l'importance de la création de cette organisation faitière qui s'est donnée pour mission de défendre les intérêts du secteur privé de la santé et d'être un interlocuteur valable auprès du ministère de la Santé. La collaboration public-privé est nécessaire pour améliorer le système de santé béninois a-t-elle souligné.

Latif MOUSSE, Président de l'ACPB en tant que président du comité scientifique est revenu sur les tenants et aboutissants du thème retenu. Il a pour sa part invité à une grande mobilisation pour le renforcement du système sanitaire privé du Bénin en particulier celui du système sanitaire privé.

Trois jours pour quatre grandes activités

Plusieurs activités sont au menu de ce grand rendez-vous, il s'agit selon Pascal Fafeh Secrétaire Exécutif de la PSSP, d'abord d'un symposium qui regroupe les communications scientifiques relevant du domaine de la santé. Ensuite, les formations Master Class, initiées pour renforcer la capacité

des acteurs du secteur privé, public et autres acteurs paramédicaux. Puis, le salon médical pour la promotion des équipements médicaux et enfin le Hackathon qui servira de cadre dans la promotion des start-ups en santé et le développement des solutions technologiques.

“Bénin Santé est un évènement qui offre beaucoup d’opportunités pour beaucoup de communication a t-il souligné en ajoutant que l’évènement abrite aussi un atelier spécifique avec les centres de formation universitaire sur l’importance de l’introduction de la logistique de santé dans le curriculum de formation en matière de logistique en général.

Des activités alléchantes qui ne se feront pas sans la contribution de l’Association des Professionnels de la Distribution des Dispositifs Médicaux. Elle entend exposer de nouvelles solutions liées aux problèmes de santé dans le but d’améliorer le plateau technique des hôpitaux et la qualité des soins de santé.

Francis DEGBELO, Trésorier Général de la PSSP, n’a pas manqué de remercier les partenaires, les donateurs, les contributeurs en particulier le gouvernement du Bénin à travers le Ministère de Santé, l’USAID à travers la structure PSHPA, MTN Bénin et Bénin Santé Plus.

Rappelons que plus de 300 participants et 1000 visiteurs venus du Bénin, de la France et des autres pays d’Afrique sont attendus à ce carrefour, symbole de la réussite du partenariat public-privé promu au Bénin par la PSSP. Elle invite à cet effet, à une participation massive des acteurs du secteur privé et public ainsi que de la population béninoise.

Evélyne S. KADJA